



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 16 juin 2020
à 18h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 26 mai 2020
6. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Signature d'une entente de reconnaissance de l'empiétement et exonération de responsabilité relativement au lot 3 266 621 du cadastre du Québec situé sur la rue Jules-Verne (20200516-357)
 - 6.2 Adoption de la politique relative à la captation vidéo et à la diffusion des séances du conseil municipal
 - 6.3 Mandat à une firme d'avocats pour forcer l'exécution de l'entente de la fermeture du champ de tir à L'Acadie (20200613-448)
 - 6.4 Reconnaissance du travail accompli par Compo-Haut-Richelieu (20200613-445)
 - 6.5 Participation d'un membre du conseil municipal à une activité (20200613-449)

7. **Finances municipales**

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires
- 7.2 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat regroupé d'hypochlorite de sodium (20200523-378)
- 7.3 Octroi d'un prêt aux Chevaliers de Colomb d'Iberville (local 3206) (20200606-421)

8. **Ressources humaines**

- 8.1 Modification de la grille salariale des employés temporaires du Service de la culture, du développement social et du loisir (20200530-404)
- 8.2 Embauche au poste de chef de division - approvisionnement au Service des finances (20200606-426)
- 8.3 Adoption d'un nouvel organigramme du Service du greffe (20200530-394)
- 8.4 Adoption d'un nouvel organigramme du Service de la culture, du développement social et du loisir (20200606-420)
- 8.5 Embauche au poste de chargé de projets - électricité au Service des travaux publics (20200606-413)
- 8.6 Embauche au poste de chef de division – gestion et planification des biens immobiliers au Service des travaux publics (20200606-412)
- 8.7 Embauche au poste de chef de division – aqueduc et égout au Service des travaux publics (20200530-406)
- 8.8 Signature d'une entente de fin d'emploi (20200613-441)
- 8.9 Nomination au poste de conseiller ressources humaines (20200613-440)

9. **Culture, développement social et loisir**

- 9.1 Permission de consommation d'alcool au parc du Centre-de-plein-air-Ronald-Beauregard – Projet pilote
- 9.2 Signature d'un protocole d'entente avec l'organisme « La corporation du festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu inc. » pour un mandat d'animation spéciale de la communauté en lien avec la crise COVID-19 (20200613-446)
- 9.3 Signature d'un bail pour l'utilisation d'un local à des fins d'entreposage – 360, boulevard du Séminaire Nord (20200613-430)
- 9.4 Soutien aux organismes reconnus par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu relativement aux impacts de l'épidémie du Coronavirus (COVID-19) (20200613-447)
- 9.5 Signature d'un protocole d'entente pour l'aménagement et l'exploitation de l'Oasis urbaine à la Place publique et au parc des Éclusiers (20200613-442)

10. **Infrastructures et gestion des eaux**

10.1 Demande de subvention - Programme d'aide à la voirie locale - Volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL) (20200530-393)

10.2 Octroi des contrats suivants :

- | | | |
|--------|--------------|---|
| 10.2.1 | SA-375-IN-20 | Fourniture, livraison et mise en service d'une pompe submersible (20200530-402) |
| 10.2.2 | SA-373-IN-20 | Service d'entretien et de réparation des génératrices (20200530-403) |
| 10.2.3 | SA-354-IN-20 | Achat, livraison et installation de trois abribus (20200523-382) |

11. **Toponymie et circulation**

11.1 Identification des zones débarcadères d'arrêts d'autobus avec interdiction de stationnement (20200530-397)

11.2 Modification temporaire à la signalisation – rues Foch et Richelieu (20200613-450)

12. **Travaux publics**

12.1 Octroi des contrats suivants :

- | | | |
|--------|---------------|---|
| 12.1.1 | SA-2723-TP-20 | Fourniture et livraison de deux (2) camions six (6) roues 2020 ou plus récent neuf (20200530-389) |
| 12.1.2 | SA-2725-TP-20 | Travaux de nettoyage et d'alésage de conduites d'égout en grès (20200606-411) |
| 12.1.3 | SA-2726-TP-20 | Fourniture et plantation d'arbres (20200606-407) |
| 12.1.4 | SA-2727-TP-20 | Travaux d'entretien des jeunes arbres (20200613-436) |

13. **Sécurité publique**

13.1 Modifications au Schéma de couverture de risque en sécurité incendie, deuxième génération (20200523-381)

13.2 Signature d'un addenda à l'entente de services de gestion animalière (20200425-297)

13.3 Octroi du contrat suivant :

- | | | |
|--------|---------------|---|
| 13.3.1 | SA-1210-AD-20 | Fourniture et livraison d'habits de combat (20200523-379) (gré à gré) |
|--------|---------------|---|

14. Urbanisme

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
- 14.1.1 DDM-2020-4706 Charles-Olivier Granger - Immeuble situé au 306, 7^e Avenue (20200208-102)
 - 14.1.2 DDM-2020-4707 Ferme Justin et Louise Bessette - Immeuble situé au 400, boulevard d'Iberville (20200208-099)
 - 14.1.3 DDM-2020-4717 9301-2581 Québec inc. - Immeuble situé au 633, boulevard Saint-Luc (20200307-199)
 - 14.1.4 DDM-2020-4722 Jean Robitaille - Immeuble situé au 146, rue du Centre (20200307-202)
 - 14.1.5 DDM-2020-4723 Julien Pier Chagnon - Immeuble situé au 1259, rue Berthelot (20200307-203)
 - 14.1.6 DDM-2020-4725 Kassandra Bonneville - Immeuble situé au 566, rue Champlain (20200314-210)
 - 14.1.7 DDM-2020-4729 Dominic Bessette - Immeuble constitué des lots 3 643 360, 3 643 361, 3 643 363 et 3 643 364 du cadastre du Québec et situé sur le boulevard Saint-Luc (20200502-313)
 - 14.1.8 DDM-2020-4737 Alain Larochelle - Immeuble situé au 334, rue Favreau (20200502-320)
 - 14.1.9 DDM-2020-4746 CEGEP Saint-Jean-sur-Richelieu - Immeuble situé au 30, boulevard du Séminaire Nord (20200516-365)
 - 14.1.10 DDM-2020-4755 Claude Goyette - Immeuble situé au 275, rue De Beaujour (20200509-348)
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- 14.2.1 UC-2020-4719 Louis-Philippe Georges - Immeuble situé au 350, rue de Froment (20200307-201)
 - 14.2.2 UC-2020-4740 Nadine Bergeron - Immeuble constitué du lot 6 275 917 du cadastre du Québec et situé sur le chemin du Clocher (20200502-318)
 - 14.2.3 UC-2020-4736 David Bonneau - Immeuble constitué du lot 3 978 283 du cadastre du Québec et situé sur le boulevard d'Iberville (20200425-311)

14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 1) PIA-2019-4509 STA Architectes inc. – Immeuble situé au 126, 5^e Avenue (20190601-466)
- 2) PIA-2020-4653 Habitations Énergik inc - Immeuble situé au 460, rue Sainte-Thérèse (20200530-400)
- 3) PIA-2020-4724 Kassandra Bonneville – Immeuble situé au 566, rue Champlain (20200314-209)
- 4) PIA-2020-4757 Construction Jolivar inc. - Immeuble situé au 91, chemin Saint-André (20200530-390)
- 5) PIA-2020-4760 Alain Plante – Immeuble situé au 869, rue Maria-Boivin (20200606-422)
- 6) PIA-2020-4765 Francis Trudeau – Immeuble constitué du lot lot 6 347 521 du cadastre du Québec situé sur la rue Notre-Dame (20200606-423)
- 7) PIA-2020-4766 9285-9545 Québec inc. - Immeuble constitué du lot 3 643 380 du cadastre du Québec situé sur le boulevard Saint-Luc (20200613-428)

14.4 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.4.1. Règlement n^o 1882

« Règlement modifiant le règlement de zonage n^o 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone C-5507, à même une partie de la zone C-5515, de sorte que les usages du groupe habitation (H) ne soient plus permis dans ladite partie de zone;
- d'augmenter, à l'intérieur de la zone C-5507, la profondeur et la superficie minimales prescrites pour un terrain, pour les fixer respectivement à 60 mètres et à 1500 mètres carrés;
- d'autoriser, à même la zone C-5507, les projets intégrés commerciaux ainsi que plusieurs usages appartenant aux sous-classes « Commerces para-industriels », « Commerces à incidence modérée », « Vente en gros » et « Entrepreneurs » de la classe 9 du groupe commerce et service (C).

Cette zone est située sur la route 104, du côté nord, à l'est de la rue Croisetière Nord »

14.4.2. Règlement n° 1888

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'augmenter, à même les zones C-1030, C-1048, C-1051, C-1053, C-1859 et C-2741, le nombre d'étages maximal et la hauteur maximale prescrits pour un bâtiment principal, pour les fixer respectivement à 4 étages et à 14 mètres, sauf pour les usages « poste-d'essence »;
- d'autoriser, à même les zones C-1030, C-1048, C-1051, C-1053, C-1859 et C-2741, les usages appartenant à la sous-classe « Service municipal ou gouvernemental » du groupe communautaire (P).

La zone C-1030 est située sur la rue Lesieur, du côté nord, entre le boulevard du Séminaire Nord et la rue Champlain.

La zone C-1048 est comprise entre la rue Pierre-Caisse, l'autoroute de la Vallée-des-Forts et la rue Choquette.

La zone C-1051 est située au nord de la rue Pierre-Caisse entre l'autoroute de la Vallée-des-Forts et la rue Douglas.

La zone C-1053 est située dans le quadrilatère formé de la rue Normand, de la rue Victor-Hugo, du boulevard du Séminaire Nord et de la rue Payette.

La zone C-1859 est située sur le boulevard Saint-Luc, du côté sud, à l'intersection de la rue Douglas.

La zone C-2741 est située sur le boulevard Omer-Marcil, du côté sud, entre les rues Bernier et Moreau »

14.4.3. Règlement n° 1889

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'autoriser, à même la zone H-2727, la classe d'usages « Bifamiliale », du groupe Habitation (H), ainsi que les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain;
- de retirer, à même la zone H-2727, les projets intégrés;
- de réduire, à l'intérieur de la zone H-2727, les dimensions minimales prescrites pour un terrain, pour fixer respectivement la largeur, profondeur et superficie minimales à 15 mètres, 30 mètres et 450 mètres carrés pour un usage de la classe « Unifamiliale » et « Bifamiliale », à 18 mètres, 30 mètres et 540 mètres carrés pour un usage de la classe « Trifamiliale » et à 21 mètres, 30 mètres et 630 mètres carrés pour un usage de la classe « Multifamiliale ».

La zone H-2727 est située sur la rue Jean-Talon, du côté ouest, entre le boulevard Saint-Luc et la rue des Artisans »

14.5 Adoption du PPCMOI suivant :

14.5.1. PPCMOI-2019-4508- 126, 5e Avenue

- 14.6 Processus de consultation écrite à l'égard de diverses demandes de dérogation mineure et d'usages conditionnels
- 14.7 Aménagement de terrasse temporaire au stationnement « P-3 » (20200613-454)

15. **Transport et mobilité urbaine**

- 15.1 Gratuité du transport en commun urbain et pour le transport adapté (zone 1) (20200613-437)
- 15.2 Dépense supplémentaire - Contrat pour le service de transport adapté par taxi (20200606-416)

16. **Avis de motion**

16.1 Règlement n° 1799 (20200606-410)

« Règlement relatif à la réalisation de travaux de canalisations et d'entrées charretières à l'intérieur de l'emprise de rue et abrogeant le règlement no 0796 et ses amendements »

16.2 Règlement n° 1884 (20200530-405)

« Règlement autorisant la réalisation des travaux de reconstruction de la fondation et de pavage de la rue Hélène, décrétant une dépense de 390 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.3 Règlement n° 1899 (20200516-370)

« Règlement autorisant l'exécution de travaux d'aqueduc sur la rue de la Pépinière et sur la section du chemin des Patriotes Est, située entre la rue Guertin et la rue de la Pépinière, décrétant une dépense de 1 867 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.4 Règlement n° 1914 (20200606-418)

« Règlement établissant un programme d'aide financière pour la rénovation des bâtiments patrimoniaux du noyau villageois L'Acadie (phase II) »

16.5 Règlement n° 1917 (20200606-415)

« Règlement modifiant le règlement no 0892 relatif au service de transport en commun de personnes sur le territoire de la Ville, afin de modifier le circuit de la ligne orange »

17. **Règlements**

17.1 Règlement n° 1872

« Règlement modifiant le règlement no 1509 concernant la prévention des incendies »

17.2 Règlement n° 1891

« Règlement modifiant le règlement no 0556 sur les branchements de services municipaux d'aqueduc et d'égout, et ses amendements, dans le but d'y apporter divers correctifs »

17.3 Règlement n° 1893

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de drainage et pavage entre les hangars sur le site de l'aéroport municipal ainsi que l'installation de vannes pour le système de traitement UV à la station d'épuration, décrétant une dépense n'excédant pas 246 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.4 Règlement n° 1895

« Règlement modifiant le règlement no 1742 concernant la garde des animaux afin de tenir compte de la réglementation provinciale en matière de garde des chiens »

17.5 Règlement n° 1901

« Règlement modifiant le règlement no 0383 concernant les limites de vitesse, tel qu'amendé, afin de limiter à 30 km/h la vitesse sur deux sections de la rue Frontenac »

17.6 Règlement n° 1903

« Règlement autorisant le paiement de coûts excédentaires relatifs aux travaux de réfection au terrain de baseball du stade Richard-Lafontaine, et décrétant une dépense n'excédant pas 195 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.7 Règlement n° 1904

« Règlement autorisant le remboursement des travaux de surdimensionnement du bassin de rétention et des conduites d'égout pluvial en vue de la desserte des rues des Violettes, des Anémones et du Muguet, décrétant une dépense n'excédant pas 244 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.8 Règlement n° 1905

« Règlement autorisant l'installation d'un système de feux de circulation à l'intersection du boulevard du Séminaire Nord et de la rue Georges-Phaneuf, décrétant une dépense n'excédant pas 755 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.9 Règlement n° 1906

« Règlement autorisant l'acquisition d'équipements et la réalisation de travaux d'aménagement pour différents parcs de la Ville, décrétant une dépense n'excédant pas 1 211 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.10 Règlement n° 1907

« Règlement abrogeant le règlement no 1628 relatif à la réalisation de travaux de réaménagement des bibliothèques Adélar-Berger et de L'Acadie »

17.11 Règlement n° 1908

« Règlement amendant le règlement no 1760 relatif à la tarification pour la location d'embarcations »

17.12 Règlement n° 1909

« Règlement retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour la préparation des plans et devis en vue de la réalisation de travaux d'urbanisation de la rue Bernier, entre le boulevard Saint-Luc et le boulevard Omer-Marcil, décrétant une dépense de 310 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.13 Règlement n° 1910

« Règlement modifiant le règlement no 1699 relatif à la régie interne du conseil municipal et au maintien de l'ordre durant ses séances »

17.14 Règlement n° 1911

« Règlement modifiant le règlement n° 1275 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, afin de rendre gratuits les stationnements et les espaces de stationnement où des compteurs et horodateurs sont installés »

18. **Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal**

18.1 Confirmation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à l'octroi d'une aide financière à l'égard de du projet de la Ville dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau

18.2 Avis de réception du ministère des Transports du Québec relativement à la transmission de la résolution no 2020-03-0221

18.3 Procès-verbal de correction - Résolution n° 2020-03-0186

18.4 Liste des personnes embauchées par la directrice du Service des ressources humaines pour la période du 1^{er} au 30 avril 2020

18.5 Registre cumulatif des achats au 31 mai 2020

18.6 Approbation des règlements suivants par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n° 1871: « Règlement autorisant la réalisation de travaux de construction de trottoirs sur des tronçons des rues des Colibris et des Geais-Bleus, décrétant une dépense n'excédant pas 256 000 \$ et un emprunt à cette fin » ;
- Règlement n° 1881: « Règlement retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour la préparation des plans et devis pour la construction d'une conduite d'eau potable pour les rues de l'Anse, Bruno, de Salières, des Trembles, Félix-Leclerc, Létourneau et une section de l'avenue des Pins, décrétant une dépense de 117 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du conseil municipal au public**

21. **Levée de la séance**